

## Pour rejoindre l'UCC

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

USSAP-Centre Bouffard-Vercelli

Tél : 04.30.44.10.00

Demande d'admission

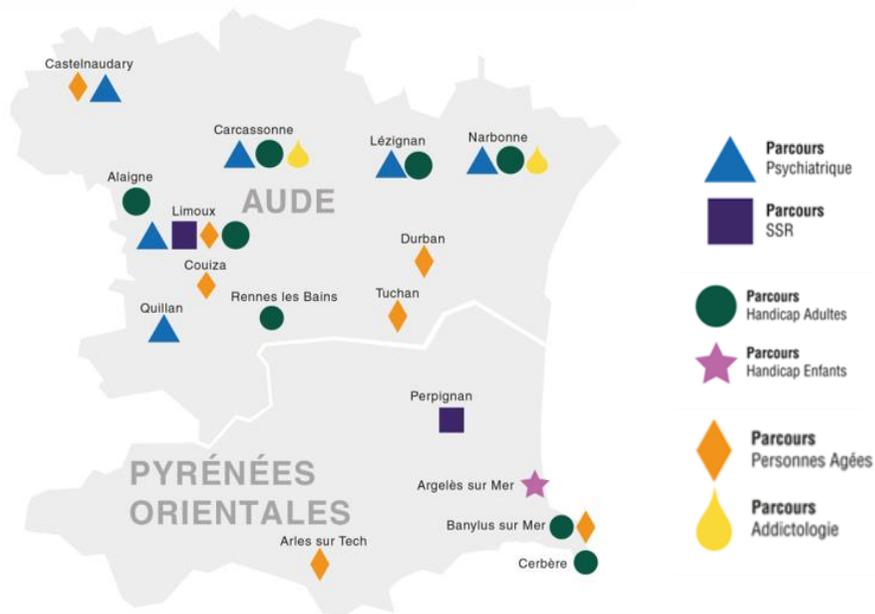
[agdfhcbvc@ussap.fr](mailto:agdfhcbvc@ussap.fr)

Secrétariat médical

Tél : 04.30.44.11.89

Cadre de santé

Tél : 04.30.44.11.66 [ccailleau@ussap.fr](mailto:ccailleau@ussap.fr)



Soins Médicaux  
et de Réadaptation



*UNITE COGNITIVO  
COMPORTEMENTALE*



USSAP – Centre Bouffard-Vercelli  
334 Rue Diego Vélasquez CS 49947  
66962 PERPIGNAN CEDEX 9  
Tél : 04.30.44.10.00

**L'USSAP - Centre Bouffard Vercelli** du Pôle Santé du Roussillon à Perpignan dispose d'une Unité Cognitivo-Comportementale au sein du service de Soins Médicaux et de Réadaptation.

L'UCC s'intègre dans la filière gériatrique du département des Pyrénées Orientales. Point d'interface entre le court séjour, les établissements médico-sociaux et la médecine de ville, le travail mené au sein de l'unité s'inscrit dans un partenariat local, au plus près de professionnels de santé qui interviennent dans l'environnement du patient souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Cette unité de 10 lits est dédiée à la prise en charge de patients jeunes ou âgés pour lesquels un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou apparentée a été posé et présentant l'ensemble des caractéristiques suivantes : mobilité (patient valide), agressivité, troubles du comportement productifs (hypermotivité, agressivité, agitation, troubles moteurs, hallucinations, troubles du sommeil graves...).

## Objectifs

**La prise en charge vise à réduire les problèmes psycho-comportementaux en développant une approche individualisée au cours d'un séjour d'une durée moyenne de 30 jours.**

**La démarche de soins :**

- s'appuie sur une évaluation multidimensionnelle de la personne (somatique, psychologique, familiale et sociale),
- favorise la restauration ou le maintien des capacités fonctionnelles, sensorielles et cognitives,
- utilise des programmes d'activités individuels ou collectifs destinés à :
  - induire la détente et le bien-être (support musical, massage)
  - stimuler les sens (aromathérapie, Snoezelen)
  - améliorer l'image de soi (atelier esthétique)
  - stimuler la resocialisation (arthérapie, animations, promenades...)
  - maintenir ou améliorer les capacités psychomotrices

## Parcours de prise en charge

- La demande d'admission est effectuée par l'intermédiaire d'un médecin : le médecin traitant ou coordonnateur (selon que la personne vit au domicile ou en EHPAD) remplit le formulaire d'admission et l'envoie par mail à la planificatrice d'Hospitalisation complète. La personne peut également être adressée par un service hospitalier. La demande sera transmise alors via l'outil Trajectoire. Dans tous les cas, la pertinence de la demande est évaluée au regard des renseignements fournis et des critères d'admission en UCC.
- Lors de l'admission, le patient est reçu par un médecin de l'équipe, qui prescrit les évaluations et prises en charge médicales et paramédicales nécessaires. L'entourage familial est également rencontré.
- Pendant le séjour, la prise en charge est régulièrement ajustée en réunion pluridisciplinaire en fonction de l'évolution du patient.
- La sortie du patient est préparée tout au long du séjour. Lors d'un retour au domicile, les mesures visant à permettre le maintien de la personne dans son environnement habituel sont mises en place, en coordination avec les acteurs locaux de terrain.
- Après la sortie, l'équipe de l'UCC s'assure auprès de l'entourage familial ou des professionnels (aides à domicile, institution) que tout se déroule correctement. Un suivi à distance est également proposé.

## Organisation

- L'UCC dispose d'une équipe pluri-disciplinaire : médecin gériatre, cadre de santé, neuropsychologue, psychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicien, assistant de service social, infirmier, assistant de soins en gérontologie, aide-soignant, animateur en activités physiques adaptées.
- Une organisation intégrée au SSR polyvalents permet de dispenser des thérapies adaptées et de garantir la sécurité des soins tant le jour que la nuit.
- Une unité identifiée d'un point de vue architectural et fonctionnel : dans le respect d'un cahier des charges précis, l'aménagement spécifique de l'UCC garantit un environnement sécurisé et rassurant : chambres spacieuses, salles d'activité, salle Snoezelen, accueil des familles, espace de déambulation, terrasse, salle esthétique, salon TV.